

BILAN DU RESPECT DES OBLIGATIONS DU GROUPE ALTICE MEDIA

VOLET PROTECTION DES PUBLICS/ENJEUX SOCIÉTAUX

Exercice 2021

SOMMAIRE

/05 PLURALISME POLITIQUE

/06 DROITS ET LIBERTÉ

/07 PROTECTION DU JEUNE PUBLIC

/08 COMMUNICATION COMMERCIALE

Publicité, parrainage, téléachat et placement de produit

/09 ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Représentation de la diversité de la société française, des femmes, accessibilité des programmes, santé

/10 ANNEXES

05

PLURALISME POLITIQUE

Obligations relatives au pluralisme et aux campagnes électorales

Appréciation du pluralisme en dehors des périodes électorales



- Concernant le 1^{er} trimestre, le CSA a relevé l'importance du volume horaire accordé à l'expression des représentants de nombreux partis politiques. Il a considéré qu'en dehors de la légère sous-exposition du Rassemblement National et de la France Insoumise, BFM TV s'était globalement conformée au principe de pluralisme.
- S'agissant du 2^{ème} trimestre qui a été marqué par la campagne électorale en vue de l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique des 20 et 27 juin 2021 et a pu rendre l'application des règles en matière de pluralisme politique difficile à mettre en œuvre pour certaines chaînes, le CSA a noté l'importance du volume horaire accordé à l'expression des représentants de nombreux partis politiques. Il a relevé les sous-expositions du Parti socialiste et d'Europe-Ecologie-Les-Verts ainsi que celles, persistantes, du Rassemblement National et de Debout la France. Il a demandé à BFM TV de veiller à une meilleure application du principe de pluralisme politique.
- En ce qui concerne le 3^{ème} trimestre, le CSA a noté l'importance du volume horaire accordé à l'expression des représentants de nombreux partis politiques. Il a relevé la sous-exposition du Rassemblement National. Il a encouragé la chaîne à poursuivre ses efforts dans l'application du principe de pluralisme.
- Enfin, pour ce qui est du 4^{ème} trimestre, l'Arcom a considéré qu'en dehors de la sous-exposition du Rassemblement National, BFM TV s'était globalement conformée au principe de pluralisme.

Obligations relatives au pluralisme et aux campagnes électorales

Appréciation du pluralisme en dehors des périodes électorales



- Concernant le 1^{er} trimestre, le CSA a relevé que la part réservée au bloc de l'exécutif était désormais conforme au principe de pluralisme. Il a observé dans la part réservée aux partis politiques les sous-représentations du Rassemblement national, de la France insoumise et du Parti communiste français. Il a encouragé les responsables de la chaîne à poursuivre leurs efforts dans l'application des règles en vigueur.
- S'agissant du 2^{ème} trimestre, marqué par la campagne électorale en vue de l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique des 20 et 27 juin 2021, qui a pu rendre l'application des règles en matière de pluralisme politique difficile à mettre en œuvre pour certaines chaînes, le CSA a relevé que l'exposition du bloc de l'exécutif n'était pas conforme aux dispositions de sa délibération. Dans les temps relatifs aux formations politiques, il a constaté l'amélioration de l'exposition du Rassemblement national et de La France insoumise, en dépit de la sous-représentation persistante de ces formations. Il a aussi observé la sous-représentation marquée de La République en marche, ainsi que la surexposition des Républicains. Enfin, le CSA a constaté la sous-représentation du MoDem, du Parti socialiste et d'Europe Ecologie-Les Verts, ainsi que l'absence d'exposition du Parti Communiste français. Il a appelé l'attention des responsables de la chaîne sur la nécessité de mieux se conformer aux règles prévues par sa délibération du 22 novembre 2017.

Obligations relatives au pluralisme et aux campagnes électorales

Appréciation du pluralisme en dehors des périodes électorales



- En ce qui concerne le 3^{ème} trimestre, le CSA a relevé que l'exposition du bloc de l'exécutif n'était pas conforme aux dispositions de la délibération précitée. Dans la part réservée aux formations politiques, il a observé l'amélioration de l'exposition du MoDem, des Républicains, de La France insoumise, d'Europe Ecologie-Les Verts, de La République en marche, du Parti socialiste et du Parti Communiste français malgré une sous-représentation persistante pour ces trois dernières formations. Il a aussi constaté la sous-représentation persistante du Rassemblement national. Le CSA a appelé les représentants de RMC Story à un strict respect des règles de pluralisme politique.
- Enfin, pour ce qui est du 4^{ème} trimestre, l'Arcom a relevé que l'exposition du bloc de l'exécutif était non conforme aux dispositions de la délibération précitée. Dans la part réservée aux formations politiques, elle a observé l'amélioration du Parti Communiste français, de La République en marche et du Parti socialiste en dépit de la sous-représentation persistante de ces deux dernières formations. Enfin, elle a noté la sous-représentation persistante du Rassemblement national et la sous-représentation de Debout La France. Elle a appelé fermement l'attention de la chaîne sur ces déséquilibres et la nécessité de mieux respecter à l'avenir le principe de pluralisme politique.

Obligations relatives au pluralisme et aux campagnes électorales

Appréciation du pluralisme en dehors des périodes électorales



- Concernant le 1^{er} trimestre, le CSA a relevé l'exposition non conforme du bloc de l'exécutif. Dans la part réservée aux formations politiques, il a noté l'amélioration de l'exposition de La République en marche et d'Europe Ecologie-Les Verts, même si cette dernière formation est toujours sous-représentée. Il a également observé la sous-représentation persistante du Rassemblement national et la sous-exposition de La France insoumise et de Debout la France. Le Conseil a appelé l'attention des responsables de la chaîne sur la nécessité de mieux se conformer aux règles prévues par sa délibération du 22 novembre 2017.
- S'agissant du 2^{ème} trimestre, marqué par la campagne électorale en vue de l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique des 20 et 27 juin 2021, qui a pu rendre l'application des règles en matière de pluralisme politique difficile à mettre en œuvre pour certaines chaînes, le CSA a relevé que l'exposition du bloc de l'exécutif n'était pas conforme aux dispositions de sa délibération, et ce de manière persistante. Au titre des temps relatifs aux formations politiques, il a observé l'amélioration de l'exposition de La République en marche, de La France insoumise, de Debout la France et d'Europe Ecologie-Les Verts, malgré une sous-représentation persistante de cette dernière formation. Il a enfin constaté la sous-représentation persistante du Rassemblement national, ainsi que la sous-représentation du MoDem et du Parti Communiste français. Le CSA a appelé l'attention des responsables de la chaîne de veiller à ce que sa délibération soit mieux appliquée.

Obligations relatives au pluralisme et aux campagnes électorales

Appréciation du pluralisme en dehors des périodes électorales

RMC
DÉCOUVERTE

- En ce qui concerne le 3^{ème} trimestre, le CSA a relevé que l'exposition du bloc de l'exécutif est désormais conforme aux dispositions de la délibération précitée. S'agissant des formations politiques, il a observé l'amélioration de l'exposition du MoDem, du Rassemblement national et d'Europe Ecologie-Les Verts. Il est également constaté la sous-représentation du Parti socialiste et du bloc de l'UDI/Agir/Mouvement radical, ainsi que l'absence d'exposition du Parti Communiste français. Il a demandé aux représentants de RMC Découverte de veiller à une meilleure application du principe de pluralisme.
- Enfin, pour ce qui est du 4^{ème} trimestre, l'Arcom a noté que l'exposition du bloc de l'exécutif n'était pas conforme aux dispositions de la délibération précitée. Dans la part réservée aux formations politiques, elle a relevé l'amélioration de l'exposition de La République en marche et du Parti socialiste en dépit de la sous-représentation persistante de ce dernier. Elle a cependant observé la sous-représentation du Rassemblement national et de La France insoumise, l'absence d'exposition persistante du Parti Communiste français et l'absence d'exposition du bloc de l'UDI/Agir/MR et de Debout La France. Elle a appelé fermement l'attention de la chaîne sur ces déséquilibres et la nécessité de mieux respecter à l'avenir le principe de pluralisme politique.

Appréciation du pluralisme lors des périodes électorales : temps de parole liés à la campagne pour les élections régionales et départementales de 2021



- ✓ Lors de sa séance du 23 juin 2021, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a examiné les temps de parole relevés sur le groupe Altice Media pour le traitement de l'actualité relative au premier tour des élections régionales et départementales. L'appréciation du Conseil a porté sur le respect du principe d'équité des temps de parole au cours de la période du 10 mai au 18 juin 2021.
- ✓ S'agissant des temps de parole de BFM TV, le CSA a noté avec satisfaction les efforts et l'implication de la chaîne pour assurer une couverture complète et équitable de ce scrutin dans le traitement des circonscriptions. Il a considéré que les dispositions du principe d'équité ont été correctement appliquées.
- ✓ S'agissant des temps de parole de RMC Story, le CSA tient à souligner les efforts réalisés par l'antenne pour accorder un volume conséquent de traitement de l'actualité électorale dans un nombre important de circonscriptions. Il a relevé que le principe d'équité avait été globalement respecté. Toutefois, si la chaîne a pris en considération les observations du Conseil au cours de la période pour résorber les déséquilibres qu'il lui avait signalés, il a observé au niveau de la circonscription nationale, que la répartition des temps de parole était marquée par la surexposition du Rassemblement national et l'absence d'exposition de La France insoumise, et dans la région Ile-de-France, il a relevé la surexposition de la liste de Clémentine Autain.

Appréciation du pluralisme lors des périodes électorales : temps de parole liés à la campagne pour les élections régionales et départementales de 2021



- ✓ S'agissant des temps de parole de RMC Découverte, le CSA a observé avec satisfaction l'importance du nombre de circonscriptions traitées et du nombre de listes exposées. Il a relevé que le principe d'équité avait été globalement respecté. S'il a pu constater que la chaîne a pris en considération les observations du Conseil au cours de la période pour résorber les déséquilibres qu'il lui avait signalés, il a observé au niveau de la circonscription d'Île-de-France, que la répartition des temps de parole était marquée par la surexposition de la liste de Laurent Saint-Martin.

Appréciation du pluralisme lors des périodes électorales : temps de parole liés à la campagne pour les élections régionales et départementales de 2021



- ✓ Lors de sa séance du 30 juin 2021, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a examiné les temps de parole relevés sur les antennes du groupe Altice Media pour le traitement de l'actualité relative au second tour des élections régionales et départementales. L'appréciation du Conseil a porté sur le respect du principe d'équité des temps de parole au cours de la période du 21 au 25 juin 2021.
- ✓ S'agissant des temps de parole de BFM TV, le CSA a noté avec satisfaction les efforts et l'implication de la chaîne pour assurer une couverture complète et équitable du second tour de ce scrutin dans le traitement de nombreuses circonscriptions. Par ailleurs, le CSA a noté que les listes en présence ont bénéficié d'une représentation globalement conforme au principe d'équité dans l'ensemble des circonscriptions traitées à l'antenne.
- ✓ S'agissant des temps de parole de RMC Story, le CSA a relevé que le principe d'équité avait été globalement respecté dans l'ensemble des circonscriptions couvertes.
- ✓ S'agissant des temps de parole de RMC Découverte, le CSA a observé que le principe d'équité avait été globalement respecté dans les circonscriptions que la chaîne a traitées, malgré la surexposition de La République en marche relevée au niveau de la circonscription nationale ainsi que la surexposition de la liste conduite par Renaud Muselier au niveau de la circonscription Provence-Alpes-Côte d'Azur.

06

DÉONTOLOGIE, DROITS ET LIBERTÉ

/ L'Autorité n'est à ce jour pas intervenue au titre de l'année 2021 auprès des services du groupe Altice Media en matière de déontologie, droits et liberté.

Dans son bilan pour l'année 2021, le Comité indique avoir rencontré en visioconférence la direction du groupe Altice Media à deux reprises, le 22 juin 2021 et le 6 janvier 2022 (rencontre comptabilisée au titre de l'exercice 2021 en raison d'un report de réunion). Ces réunions ont été l'occasion pour la direction et le comité d'échanger sur la stratégie du groupe et sur le ressort du comité.

Lors de la réunion du 22 juin 2021, le Comité a salué le travail des rédactions du groupe au regard des exigences de l'Arcom, tout en appelant leur attention sur la question du respect du pluralisme et du traitement de l'information. Le Comité a fait part de son inquiétude face au risque de concentration des médias concurrents, ainsi que sur la question des fausses informations. Tout en relevant l'effort de diversification des informations rapportées par les rédactions, le Comité a déploré la diffusion répétée d'images en plateau sans mention de l'heure de tournage. Il a souligné la nécessité d'améliorer la féminisation des plateaux et la diversité des profils des intervenants.

Lors de la réunion du 6 janvier 2022, le Comité a formulé plusieurs recommandations concernant les émissions politiques, le pluralisme devant être garanti au regard des personnalités reçues mais également du panel de citoyens conviés. Le « fact-checking » en temps réel, salué par le comité, doit être employé avec prudence. Enfin, s'agissant des titres d'actualité traités, il convient là aussi d'en assurer la diversification.

Le Comité indique n'avoir reçu aucune saisine au cours de l'année 2021. Il précise également n'avoir transmis aucun dossier à l'Arcom ou au groupe Altice Media.

En conclusion, le Comité constate que les discussions avec la direction du groupe ont permis de poursuivre le travail sur les sujets suivants : respect du pluralisme politique, en particulier en période électorale ; l'encadrement des débats politiques ; la diversification et la hiérarchisation des sujets d'actualité ; la représentation de la société.

07

PROTECTION DU JEUNE PUBLIC

✓ L'Autorité n'est à ce jour pas intervenue au titre de l'année 2021 auprès des services du groupe Altice Media en matière de protection des mineurs.

08

COMMUNICATIONS COMMERCIALES ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Publicité, parrainage, téléachat et placement de produit

/ Temps publicitaire pour une heure donnée (12 minutes maximum)

RMC Découverte déclare avoir respecté le seuil de douze minutes de publicité pour une heure donnée, pour l'année 2021.

Des instructions sont en cours pour la vérification du respect du temps publicitaire maximal pour une heure d'horloge donnée sur les chaînes BFM TV et RMC Story.

/ Moyenne horaire quotidienne (9 minutes maximum)

RMC Découverte, RMC Story et BFM TV déclarent avoir respecté la limite du temps de publicité autorisé par heure d'antenne en moyenne quotidienne, pour l'année 2021.

/ Interventions de l'Autorité

En matière de publicité, l'Autorité est intervenue à une reprise auprès de RMC Story et à une reprise auprès de BFM TV en 2021. Concernant RMC Découverte, l'Autorité n'est pas intervenue au titre de l'année dernière.

/ Le parrainage, le téléachat, le placement de produit

En 2021, l'Autorité n'est pas intervenue auprès du groupe Altice Media en matière de parrainage de ses programmes, de téléachat ou de placement de produit.

09

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Représentation de la diversité de la société française

Représentation des femmes

Cohésion sociale

Accessibilité des programmes

Santé

Représentation de la diversité de la société française

Article 2-3-3 : Représentation de la société française

« L'éditeur respecte la délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ [...] ».

Les chaînes du groupe Altice Media se sont globalement conformées à l'ensemble des engagements déclarés à l'Arcom en matière de juste représentation de la société française, en soulignant toutefois les difficultés rencontrées inhérentes à la crise sanitaire liée au coronavirus.

S'agissant de la programmation, un spot célébrant la diversité de la société française, produit par RMC STORY, a été diffusé à l'occasion du 14 juillet 2021 sur BFM TV, RMC Découverte et RMC STORY.

De surcroît, le groupe s'était engagé, en termes de programmation, à renforcer dans son travail éditorial la part de reportages permettant une meilleure représentation de catégories de la population identifiées dans le Baromètre de la diversité de l'Arcom comme étant sous-représentées. Alors que dans son rapport 2021 sur la représentation de la société française, l'Arcom constatait notamment que la diversité des origines était peu portée à l'écran sur les chaînes d'information en continu, elle saluait l'antenne de BFM TV qui obtenait des résultats plus en prise avec la réalité de la société française sur cet aspect.







S'agissant des engagements déclarés en termes de ressources humaines, la négociation d'un premier « *accord handicap* » a été initiée en 2021 et une stratégie de sensibilisation a été développée en interne. Ainsi, plusieurs offres de stage ont notamment été proposées à l'occasion du Duoday. De surcroît, le groupe mène des actions de sensibilisation auprès de publics situés en zone d'éducation prioritaire en leur présentant notamment des parcours internes inspirants.

L'ensemble des engagements du groupe Altice Media est à retrouver en annexe du rapport de l'Arcom sur la représentation de la société française à la télévision (exercice 2021).

/ Représentation des femmes

- **Dans le cadre de la délibération de l'Arcom relative au respect des droits des femmes** et pour la septième année consécutive, le groupe Altice Media a remis à l'Arcom les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur la représentation des femmes et des hommes dans ses programmes.
- **S'agissant des indicateurs quantitatifs**, l'Arcom constate que, si BFMTV est la seule chaîne du groupe à présenter une proportion de femmes en baisse par rapport à l'exercice précédent (34% en 2021 contre 35% en 2020, notamment à cause d'une baisse de la part des journalistes femmes : 35% contre 42%), les chaînes RMC Découverte et RMC Story présentent quant à elles une proportion de femmes en hausse après avoir été alertées par l'Arcom à la suite de résultats préoccupants en 2020 (20% vs. 12% en 2020 pour RMC Découverte et 30% vs. 29% pour RMC Story). Conformément aux stipulations figurant à l'article 2-3-12 de sa convention, BFMTV a veillé à faire progresser la représentation des femmes parmi les experts (34% contre 30% en 2020). En revanche, sa part d'invitées politiques est en baisse (32% contre 33% en 2020). La part de présentatrices a augmenté sur RMC découverte et sur RMC Story. RMC Découverte enregistre plus de femmes journalistes (34% vs 18% en 2020) et plus d'invitées politiques (38% vs. 25%) et RMC Story enregistre 20% d'expertes après n'en avoir présenté aucune en 2020. En revanche, RMC Découverte propose moins d'expertes qu'en 2020 (20% vs. 25%) et RMC Story enregistre une baisse préoccupante parmi ses invitées politiques (9% vs. 36% en 2020).
- **S'agissant des indicateurs qualitatifs**, l'Arcom relève que les trois chaînes ont diffusé en 2021 un nombre de programmes et/ou sujets luttant contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes bien plus important qu'en 2020 (RMC Story : + 482 heures de programmes ; RMC Découverte : + 201 heures de programmes ; BFM TV : +93 heures de programmes inédits ; RMC : + 273 sujets) et RMC Story a diffusé davantage d'heures de programmes pouvant se prévaloir d'un caractère non stéréotypé (selon les déclarations fournies, en 2021, 96 % des fictions, animations ou longs-métrages diffusés sur RMC Story pouvaient se prévaloir d'un caractère non stéréotypé).
- Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport de l'Arcom sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio pour l'exercice 2021.

Accessibilité des programmes



Accessibilité (sous-titrage et audiodescription)		
	Sous-titrage : 4 journaux quotidiens sous titrés entre 8 h et 13 h	Respecté
	LSF : un journal quotidien, d'une durée minimale de quinze minutes, traduit en langue des signes	Respecté
	Sous-titrage : 50% de programmes sous titrés	3 792 heures soit 52,4%
	Sous-titrage : 40% de programmes sous titrés	3 421 heures soit 47,6%
	Audiodescription : 24 programmes inédits en audiodescription	28
	Audiodescription : 12 programmes inédits en audiodescription	13

/ Santé

Article 3-1-10 de la convention de RMC Story: programmes en faveur d'une alimentation et d'une activité physique favorables à la santé

« L'éditeur s'engage à respecter les termes de la charte visant à promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusées à la télévision. Ces programmes représentent un volume horaire annuel minimal de quinze heures. »


La chaîne RMC Story a respecté son engagement relatif à la diffusion d'un volume minimal de programmes faisant la promotion d'une bonne hygiène de vie (alimentation saine, pratique sportive, sommeil nécessaire à l'équilibre), respectant ainsi la charte alimentaire (2020-2024).

	28 heures de programmes	Engagement minimal de 15 heures
	16 heures de programmes	

10


ANNEXES

/ Moyenne quotidienne de publicité par heure d'antenne la plus basse et la plus haute pour chaque mois de l'année 2021

		Date	Durée moyenne par heure (MM:SS)
Janvier	Minimum	02/01/2021	01:40
	Maximum	16/01/2021	07:25
Février	Minimum	22/02/2021	04:42
	Maximum	19/02/2021	06:29
Mars	Minimum	31/03/2021	03:55
	Maximum	15/03/2021	06:52
Avril	Minimum	09/04/2021	03:26
	Maximum	30/04/2021	06:54
Mai	Minimum	28/05/2021	04:20
	Maximum	21/05/2021	07:24
Juin	Minimum	20/06/2021	04:46
	Maximum	17/06/2021	08:06
Juillet	Minimum	14/07/2021	03:52
	Maximum	18/07/2021	06:35
Août	Minimum	26/08/2021	02:34
	Maximum	31/08/2021	05:03
Septembre	Minimum	01/09/2021	04:54
	Maximum	17/09/2021	08:31
Octobre	Minimum	03/10/2021	05:18
	Maximum	21/10/2021	08:44
Novembre	Minimum	14/11/2021	05:38
	Maximum	23/11/2021	08:41
Décembre	Minimum	29/12/2021	05:05
	Maximum	10/12/2021	08:33

Source : déclaration de la chaîne

➤ Moyenne quotidienne de publicité par heure d'antenne la plus basse et la plus haute pour chaque mois de l'année 2021

		Date	Durée moyenne par heure (MM:SS)
Janvier	Minimum	01/01/2021	03 :21
	Maximum	30/01/2021	08 :34
Février	Minimum	18/02/2021	06 :12
	Maximum	14/02/2021	08 :15
Mars	Minimum	04/03/2021	05 :43
	Maximum	20/03/2021	08 :47
Avril	Minimum	29/04/2021	06 :23
	Maximum	17/04/2021	08 :44
Mai	Minimum	26/05/2021	06 :34
	Maximum	16/05/2021	08 :52
Juin	Minimum	24/06/2021	07 :32
	Maximum	13/06/2021	08 :51
Juillet	Minimum	12/07/2021	07 :11
	Maximum	10/07/2021	08 :50
Août	Minimum	25/08/2021	06 :39
	Maximum	01/08/2021	08 :49
Septembre	Minimum	30/09/2021	06 :57
	Maximum	18/09/2021	08 :51
Octobre	Minimum	21/10/2021	07 :03
	Maximum	16/10/2021	08 :47
Novembre	Minimum	04/11/2021	06 :58
	Maximum	27/11/2021	08 :52
Décembre	Minimum	09/12/2021	06 :56
	Maximum	18/12/2021	08 :54

Source : déclaration de la chaîne

➤ Moyenne quotidienne de publicité par heure d'antenne la plus basse et la plus haute pour chaque mois de l'année 2021

RMC DÉCOUVERTE		Date	Durée moyenne par heure (MM:SS)
Janvier	Minimum	02/01/2021	02 :12
	Maximum	25/01/2021	08 :41
Février	Minimum	06/02/2021	06 :45
	Maximum	10/02/2021 et 12/02/2021	08 :41
Mars	Minimum	06/03/2021	05 :52
	Maximum	10/03/2021 et 11/03/2021	08 :47
Avril	Minimum	04/04/2021	06 :42
	Maximum	16/04/2021	08 :48
Mai	Minimum	02/05/2021	07 :03
	Maximum	16/05/2021	08 :51
Juin	Minimum	26/06/2021	08 :29
	Maximum	17/06/2021	08 :50
Juillet	Minimum	29/07/2021	07 :47
	Maximum	05/07/2021	08 :51
Août	Minimum	24/08/2021	06 :00
	Maximum	01/08/2021	08 :50
Septembre	Minimum	01/09/2021	07 :35
	Maximum	18/09/2021	08 :46
Octobre	Minimum	04/10/2021	07 :48
	Maximum	16/10/2021	08 :49
Novembre	Minimum	02/11/2021	07 :54
	Maximum	28/11/2021	08 :53
Décembre	Minimum	30/12/2021	07 :58
	Maximum	19/12/2021	08 :54

Source : déclaration de la chaîne

BILAN DU RESPECT DES OBLIGATIONS DU GROUPE ALTICE MEDIA

VOLET PROTECTION DES PUBLICS/ENJEUX SOCIÉTAUX

Exercice 2021